

## TABLE DES MATIERES

<p>I. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES COMPTES SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES ..... 4</p> <p>II. EXAMEN DE DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES GÉNÉRALES..... 5</p> <p>    1. Observations générales ..... 5</p> <p>    2. Les recettes fiscales ..... 6</p> <p>        a) Impôt des personnes physiques..... 6</p> <p>        b) Impôt des personnes morales..... 8</p> <p>        c) Impôt spécial des immeubles..... 9</p> <p>        d) Impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutations immobilières ..... 9</p> <p>        e) Impôt sur les prestations et bénéfices en capital ..... 9</p> <p>        f) Impôt à la source..... 10</p> <p>    3. Evolution des recettes générales – commentaires des rubriques par Services ..... 10</p> <p>        Administration générale ..... 10</p> <p>        Police locale..... 10</p> <p>        Génie-civil et cadastre ..... 11</p> <p>        Urbanisme et architecture ..... 12</p> <p>        Informatique..... 12</p> <p>        Sports ..... 12</p> <p>        Institutions et assurances sociales ..... 13</p> <p>        Aides sociales..... 13</p> <p>        Tutelles et curatelles..... 13</p> <p>III. EXAMEN DE DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES CHARGES GÉNÉRALES..... 13</p> <p>    Observations générales..... 13</p> <p>    Evolution de charges entre 2002 et 2011 (sans les intérêts et les amortissements de la STEP)..... 14</p>	<p>    1. Résultats par Services (classification administrative) ..... 15</p> <p>    2. Evolution des charges générales – commentaires des rubriques par Services ..... 15</p> <p>        Administration générale ..... 15</p> <p>        Finances ..... 17</p> <p>        Ecoles ..... 17</p> <p>        Génie-civil et cadastre ..... 18</p> <p>        Urbanisme et architecture..... 19</p> <p>        Sports ..... 19</p> <p>        Tutelles et curatelles ..... 20</p> <p>    3. Analyse spécifique de quelques centres de charges ..... 20</p> <p>        a) Les charges du personnel ..... 20</p> <p>        b) Les charges financières ..... 21</p> <p>    Charges des intérêts passifs de 2002 à 2011 ..... 23</p> <p>IV. ANALYSE DU BILAN..... 25</p> <p>    1. Actif ..... 25</p> <p>    2. Passif ..... 26</p> <p>V. COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2011 ..... 27</p> <p>    1. Compte de charges..... 27</p> <p>    2. Compte de recettes..... 28</p> <p>    3. Montants des investissements annuels sur les 10 dernières années ..... 28</p> <p>    Représentation graphique des indicateurs ..... 30</p> <p>VI. ANALYSE ..... 30</p> <p>VII. RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DES COMPTES DES SERVICES INDUSTRIELS..... 31</p>
--	--

## MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL

( du 17 avril 2012 )

### 15 - 2011 - 2016 : Comptes de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2011

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le message sur les résultats des comptes de la Commune et des Services industriels pour l'exercice 2011 :

#### a) Comptes généraux de la Commune :

Total des revenus	Fr.	225'278'240.58
Total des charges	Fr.	223'666'788.38
<b>d'où un excédent de revenus de</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>1'611'452.20</u></b>

#### b) Comptes des Services industriels :

Total des revenus	Fr.	14'492'867.11
Total des charges	Fr.	14'431'405.41
<b>d'où un excédent de revenus de</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>61'461.70</u></b>

Le détail des comptes des Services industriels se trouve dans le présent fascicule sur les comptes communaux (pages vertes).

## Remarques préliminaires

Les comptes 2011 présentent un excédent de revenus de Fr. 1'611'452,20 contre un excédent de charges budgétaires de Fr. 2'374'085,50 (adapté aux dépenses imprévisibles et urgentes votées en 2011). Ce résultat intègre des amortissements supplémentaires pour Fr. 3'037'398,40 ainsi qu'une attribution extraordinaire à la réserve de décharges pour Fr. 1'500'000,--.

Ce résultat présente une amélioration de Fr. 3'985'537,70 par rapport au budget. Cet excédent de revenus représente le 0,80 % du total des charges de Fr. 200'394'341,78 (imputations internes de Fr. 23'272'446,60 déduites). Les comptes 2010 s'étaient bouclés par un excédent de revenus de Fr. 1'085'850,25.

Il faut rappeler que ces comptes sont les premiers depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation intercommunale, mise en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Celle-ci a entraîné dans les comptes 2011 la disparition de la facturation des montants provenant de l'Etat en fonction des critères de la population et des critères de classement des communes de 1 à 6. Les factures provenant de l'Etat ont été établies entre les communes selon le seul critère de la population légale.

Cette nouvelle péréquation intercommunale a créé un pot commun de solidarité lié à la péréquation des ressources de 24,5 mio réparti entre les 133 communes "pauvres". Ce pot est alimenté par les 34 communes "riches". Pour la Ville de Fribourg, le montant versé a été de 5,1 mio, soit les 20,79% du total.

En ce qui concerne la péréquation des besoins, le pot commun alimenté par l'Etat correspond à 50 % du montant de la péréquation des ressources soit, pour l'année 2011, 12,2 mio. Ce fonds est réparti entre toutes les communes selon les 6 critères définis dans le cadre de cette nouvelle péréquation. La Ville de Fribourg a touché un montant de 2 mio soit les 16,64 % du total.

L'effet brut de cette nouvelle péréquation a été estimé à une diminution de charge pour la Ville de Fribourg de 3,1 mio, calculée sur le budget 2011. La page 4 de message sur le budget 2011 explique les calculs pour arriver à ce montant.

Ce résultat s'explique par **une diminution des charges**, par rubrique, dans les domaines suivants :

➔ 210.319.00 : Impôts irrécouvrables	- 0,35 mio
➔ 210.329.00 : Intérêts rémunérateurs + escomptes sur acomptes	- 0,2 mio
➔ 320.351.00 : Frais facturés par l'Etat	- 0,15 mio
➔ 410.301.00 : Traitements (Protection civile)	- 0,1 mio
➔ 531.314.01 : Frais de remise en état (Décharges)	- 1,3 mio
➔ 601.301.00 : Traitements (Urbanisme et architecture)	- 0,1 mio
➔ 621.301.00 : Traitements (Parcs et promenades)	- 0,1 mio
➔ 1030.351.20 : Soins dans maisons pour personnes âgées	- 0,4 mio
➔ 1030.351.25 : Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées et inadaptées	- 0,95 mio
➔ 1110.351.10 : Frais services spéciaux spécialisés	-0,3 mio
➔ 1110.366.00 : Entretien (Aides sociales)	- 0,1 mio

➔ 1110.366.10 : Loyers (Aides sociales)	- 0,15 mio
➔ 1110.366.20 : Frais médicaux de base (Aides sociales)	- 0,1 mio

ainsi que **des augmentations de recettes** dans les domaines suivants :

➔ 210.400.00 : Impôt sur la fortune	+ 1,8 mio
➔ 210.401.00 : Impôt sur le capital	+ 1,1 mio
➔ 210.401.01 : Impôt sur le bénéfice	+ 6,6 mio
➔ 210.402.10 : Impôt spécial des immeubles	+ 0,3 mio
➔ 210.403.00 : Impôt sur les gains immobiliers	+ 0,4 mio
➔ 210.404.00 : Droits de mutations immobilières	+ 0,1 mio
➔ 220.422.11 : Portefeuille (dividendes Frigaz)	+ 0,3 mio
➔ 231.427.00 : Droits de superficie	+ 0,1 mio
➔ 311.452.00 : CO Jolimont participation des autres communes	+ 0,3 mio
➔ 400.427.00 : Location de places, taxes d'empiètement	+ 0,1 mio
➔ 401.434.00 : Produit des parcomètres	+ 0,2 mio

➔ 420.430.00 : Taxes d'exemption (Service du feu)	+ 0,2 mio	➔ 210.351.10 : Part au remboursement de l'imputation forfaitaire d'impôt	+ 0,3 mio
➔ 530.435.00 : Vente de matériel récupéré	+ 0,4 mio	➔ 325.318.00 : Examens, traitements logopédiques et de psychomotricité	+ 0,1 mio
➔ 531.434.00 : Taxes de décharge	+ 0,7 mio	➔ 520.332.00 : Amortissements extraordinaires	+ 0,1 mio
➔ 1060.434.00 : Participation parentale aux frais (Accueils extrascolaires)	+ 0,1 mio	➔ 531.350.01 : Taxes Confédération pour assainissement sites contaminés	+ 0,1 mio
➔ 1110.436.00 : Assurances sociales	+ 0,2 mio	➔ 531.380.01 : Réserve de décharges : attribution	+ 1,5 mio
➔ 1110.436.20 : Récupérations individuelles	+ 0,3 mio	➔ 611.314.00 : Entretien par des tiers	+ 0,1 mio
➔ 1110.451.01 : Canton de Fribourg : participation assurances maladie sur ADB	+ 0,9 mio	➔ 612.301.00 : Salaires des concierges	+ 0,25 mio
➔ 1110.451.10 : Récupération pot commun de district	+ 0,1 mio	➔ 1110.351.02 : Evaluation des mesures d'insertion Lasoc et Leac	+ 0,3 mio

Un certain nombre de **charges** ont été **supérieures** au budget dans les domaines suivants :

➔ 130.309.02 : Annonces pour recherche de personnel	+ 0,1 mio	➔ 1110.366.30 : Prestations circonstanciées (Aides sociales)	+ 0,2 mio
➔ 201.304.00 : Pont AVS	+ 0,2 mio	➔ 1320.352.00 : Frais facturés par l'Agglomération (transports et communication, modification du budget 2011, voir p. 15)	+ 0,8 mio
➔ 203.319.00 : Débiteurs irrécouvrables	+ 2,7 mio		
➔ 210.318.00 : Frais de contentieux	+ 0,2 mio		

ainsi qu'un certain nombre de **revenus** ont été **inférieurs** au budget dans les domaines suivants :

➔	<b>202.436.00 : Indemnités personnel accidenté</b>	<b>- 0,2 mio</b>
➔	<b>210.400.01 : Impôt sur le revenu</b>	<b>- 2,3 mio</b>
➔	<b>210.400.03 : Impôt sur les prestations en capital</b>	<b>- 0,15 mio</b>
➔	<b>210.421.00 : Pénalités et intérêts de retard</b>	<b>- 0,2 mio</b>
➔	<b>210.436.10 : Récupérations actes de défaut de biens</b>	<b>- 0,1 mio</b>
➔	<b>341.436.00 : Contribution des parents</b>	<b>- 0,1 mio</b>
➔	<b>401.437.00 : Amendes de stationnement</b>	<b>- 0,2 mio</b>
➔	<b>530.434.01 : Taxes de déchets</b>	<b>- 0,3 mio</b>
➔	<b>1110.451.00 : Récupérations Etat de Fribourg</b>	<b>- 0,4 mio</b>

Les résultats de ces rubriques sont commentés aux pages suivantes portant sur l'examen de détail de l'évolution des recettes et de celle des dépenses.

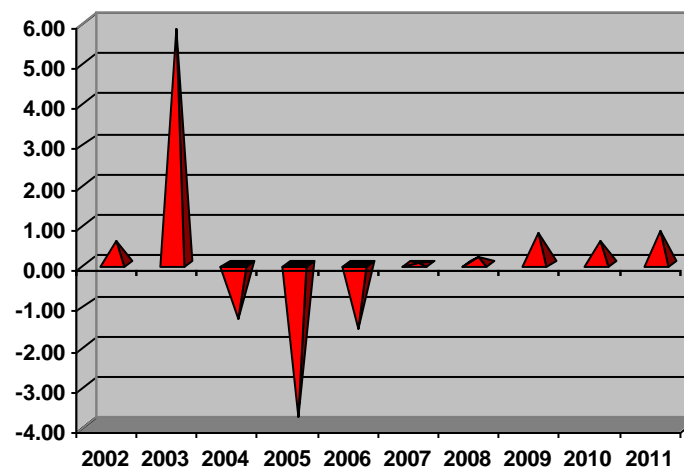
Quant aux comptes d'investissements, ils se soldent par un total de dépenses brutes de Fr. 24'285'580,41 et un total de recettes de Fr. 11'557'932,20.

## I. Comparaison des résultats des comptes sur les 10 dernières années

Cette comparaison donne les résultats suivants après déduction des imputations internes) :

2002 :	967'081,80	soit les 0,57 %	des charges
2003 <sup>1</sup> :	11'341'026,71	soit les 5,82 %	"
2004 :	-2'488'727,08	soit les 1,38 %	des recettes
2005 :	-6'964'784,19	soit les 3,80%	"
2006 :	-3'087'145,68	soit les 1,62%	"
2007 :	2'529,90	soit les 0,001 %	des charges
2008 :	276'804,94	soit les 0,15 %	"
2009 :	1'453'393,61	soit les 0,76 %	"
2010 :	1'085'850,25	soit les 0,56 %	"
2011 :	1'611'452,20	soit les 0,80 %	"

(en %)



<sup>1</sup> Compte tenu de la dissolution de réserves comptables pour un montant de Fr. 6'632'638,--

## II. Examen de détail de l'évolution des recettes générales

### 1. Observations générales

Les recettes générales ont passé de Fr. 214'545'185,-- au budget à Fr. 225'278'240,58 aux comptes, principalement par l'augmentation des recettes fiscales.

#### Evolution par nature des recettes et comparaison au budget

		Comptes 2011	Budget 2011	Ecart en %
40	Impôts	131'320'784	123'360'000	6.45
41	Patentes, Concessions	319'970	326'000	-1.85
42	Revenus des biens	8'215'839	7'650'040	7.40
43	Contributions, émoluments, taxes, ventes	37'422'386	36'213'570	3.34
44	Parts à des recettes sans affectation	2'170'100	2'180'000	-0.45
45	Remboursements de collectivités publiques	15'705'482	14'707'113	6.79
46	Subventions acquises	3'062'501	3'110'450	-1.54
48	Prélèvement sur les réserves	3'788'733	3'882'110	-2.41

Les revenus de la rubrique 40 "Impôts" sont supérieurs de près de 8 mio au budget. Cette augmentation, par rapport au budget, provient principalement de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales pour 6,6 mio, de l'impôt sur la fortune des personnes physiques pour 1,8 mio, de l'impôt sur le capital des personnes morales pour 1 mio, ainsi que des gains immobiliers pour 0,5 mio. Il faut relever que l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été de 2,3 mio inférieur aux prévisions. Les explications plus détaillées se trouvent sous le point "Recettes fiscales", p. 6.

Les revenus de la rubrique 42 "Revenus des biens" sont supérieurs au budget de près de 0,6 mio. Il faut relever l'augmentation des recettes de 0,3 mio par rapport au budget du compte "Portefeuille", de 0,1 mio pour le compte "Droits

de superficie" et de 0,1 mio pour le compte "Locations du domaine public". La rubrique "Pénalités et intérêts de retard" est inférieure de 0,2 mio au budget.

Les revenus de la rubrique 43 "Contributions, émoluments, taxes, ventes" sont supérieurs de 1,2 mio au budget. Cette augmentation provient de fortes fluctuations à l'intérieur de cette nature de produits. Il faut relever principalement les taxes de la décharge de Châtillon qui ont rapporté 0,7 mio de plus qu'escompté dans le budget. La nouvelle taxe d'exemption des pompiers a permis de couvrir le 99,4 % des charges des pompiers et a augmenté de 0,2 mio par rapport au budget. Il faut encore remarquer que les revenus des assurances sociales et les récupérations individuelles dans le cadre du Service social ont augmenté ensemble de 0,5 mio.

Les revenus de la rubrique 45 "Remboursement de collectivités publiques" ont augmenté de près de 1 mio. Cette augmentation est due principalement à la rubrique "Canton de Fribourg, participation assurance-maladie sur ADB".

## 2. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales de l'exercice 2011 ont passé de Fr. 126'245'000,-- au budget (rubriques 21 des comptes de fonctionnement) à Fr. 133'976'366,10 aux comptes (Fr. 129'093'963,39 aux comptes 2010).

Voici les principaux résultats :

	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>Différence</b>
Impôt sur la fortune	9'126'637	7'300'000	1'826'637
Impôt sur le revenu	66'656'942	69'000'000	-2'343'058
Impôt à la source	6'059'420	6'000'000	59'420
Impôt sur les prestations et les bénéficiaires en capital	1'145'660	1'300'000	-154'340
Impôt sur le capital	5'244'056	4'200'000	1'044'056
Impôt sur le bénéfice	21'827'977	15'200'000	6'627'977
Contribution immobilière	14'549'178	14'500'000	49'178
Impôt spécial des immeubles	686'902	420'000	266'902
Impôt sur les gains immobiliers	1'258'970	800'000	458'970
Droits de mutations immobilières	2'957'302	2'850'000	107'302
Impôt sur les successions	633'744	660'000	-26'256
<b>Total</b>	<b>130'146'788</b>	<b>122'230'000</b>	<b>7'916'788</b>

Ces résultats appellent les remarques particulières suivantes :

### a) Impôt des personnes physiques

#### a.1 Impôt sur le revenu

Le rendement de l'impôt sur le revenu présente une diminution de Fr. 2'343'058,-- par rapport au budget (Fr. 66'656'942,-- contre Fr. 69'000'000,--).

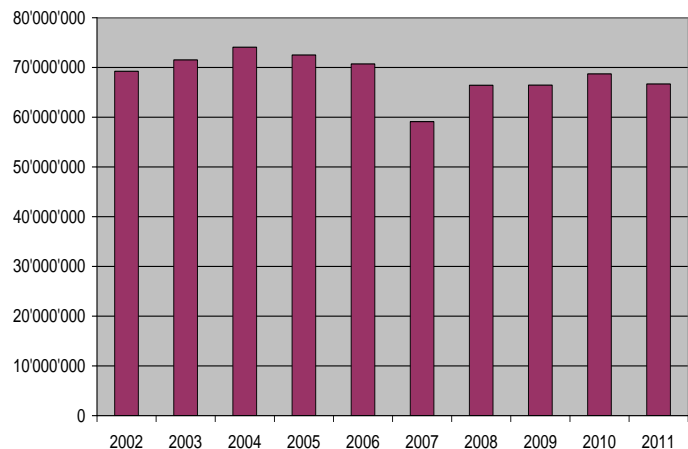
Impôt sur le revenu			
extourne provision 2009	10'900'000	66'906'941	facturations effectuées en 2011
extourne provision 2010	60'700'000	10'750'000	provision impôt 2010 à facturer
		60'600'000	provision impôt 2011 à facturer
<i>totaux égaux</i>	<i>71'600'000</i>	<i>138'256'941</i>	<i>totaux égaux</i>
<b>résultat du compte 2011</b>	<b>66'656'941</b>		

Pour rappel, depuis l'entrée en vigueur en 2001 de l'annualisation de la taxation fiscale, la facturation des impôts pour les personnes physiques est toujours en décalage pour une durée d'environ 1½ année. Le Service des finances a facturé, dans le courant de l'année 2011, le solde de l'impôt 2009, environ 11,5 mio, et les 81,97 % de l'impôt 2010, pour environ 55 mio. Par conséquent, il faut effectuer des provisions pour les impôts qui restent à facturer pour l'année 2010, ainsi que pour toute l'année 2011.

Lors de l'établissement du budget 2011, le Service des finances ne disposait de la facturation complète que pour l'impôt 2008. Selon l'estimation du Service cantonal des contributions reprise par le Service des finances, il était attendu une augmentation de 3,7 % pour les impôts 2011 par rapport au rendement global de l'impôt 2008. Selon l'encaissement effectif pour l'année 2009, l'année fiscale 2011 par rapport à 2008 devrait n'augmenter que de 1,01 %, ce qui explique la grande différence entre le budget et les comptes.

Sur les dix dernières années, l'évolution de l'impôt communal sur le revenu des personnes physiques se traduit de la façon suivante :

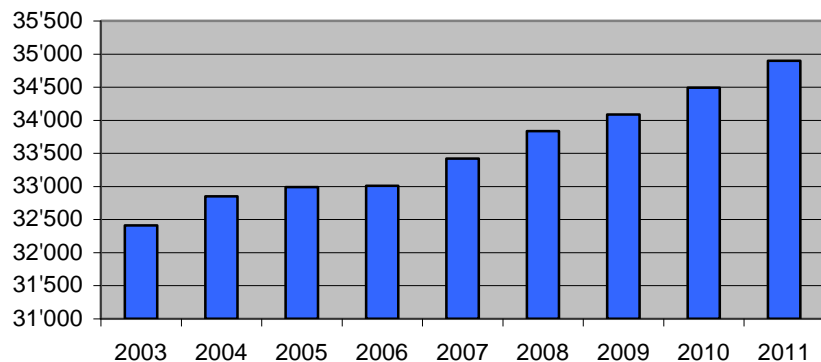
### Impôt sur le revenu des personnes physiques



Montants comptabilisés, y compris les provisions. (A noter que, dès 2007, le coefficient a été diminué de Fr. 0,85 à Fr. 0,773)

Il faut relever que la population légale de la Ville est en constante augmentation depuis 2002, ainsi que le démontre le graphique ci-après.

### Evolution de la population légale de 2003 à 2011



### a.2 Impôt sur la fortune

Le rendement de l'impôt sur la fortune des personnes physiques présente une augmentation de Fr. 1'826'637,-- par rapport au budget (Fr. 9'126'637,-- contre Fr. 7'300'000,--).

Impôt sur la fortune			
			facturations effectuées en 2011
extourne provision 2009	3'600'000	8'076'637	provision impôt 2010 à facturer
extourne provision 2010	7'000'000	4'300'000	provision impôt 2011 à facturer
		7'350'000	
<i>totaux égaux</i>	10'600'000	19'726'637	<i>totaux égaux</i>
<b>résultat du compte 2011</b>	<b>9'126'637</b>		

Lors de l'élaboration du budget 2011, basé sur les facturations effectives de l'année fiscale 2008, le Conseil communal avait estimé que l'année fiscale 2009 augmenterait de l'ordre de 1 %, soit Fr. 60'000,--. Dans l'effectif, l'année fiscale 2009 a augmenté d'un montant de l'ordre de Fr. 450'000,-- par rapport à 2008. Par conséquent, l'évaluation pour les années fiscales 2010 et 2011 s'est effectuée sur cette nouvelle base, ce qui explique la forte augmentation par rapport au budget.

Il est important de conserver le même mode de calcul sur les différentes années, pour obtenir une vision globale cohérente, même si un correctif pourrait paraître ici judicieux.



## b) Impôt des personnes morales

### b.1 Impôt sur le bénéfice

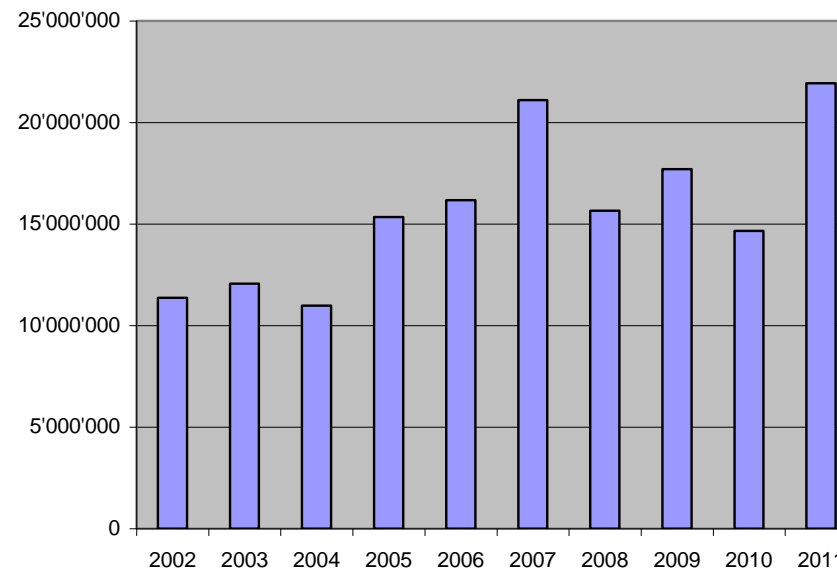
Le rendement de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales présente une augmentation de Fr. 6'627'977,- par rapport au budget (Fr. 21'827'977,- contre Fr. 15'200'000,-).

Impôt sur le bénéfice		
extourne provision 2009	1'700'000	15'827'977
extourne provision 2010	9'700'000	6'700'000
		10'700'000
<i>totaux égaux</i>	<i>11'400'000</i>	<i>33'227'977</i>
<b>résultat du compte 2011</b>	<b>21'827'977</b>	

Par analogie à la facturation de l'impôt sur les personnes physiques, celle de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales s'effectue avec un décalage de 1½ année. Le Service des finances a facturé, dans le courant de l'année 2011, le solde de l'impôt 2009, environ 8,4 mio, et une partie de l'impôt 2010 pour environ 6,9 mio, soit un montant global de 15,8 mio. Par conséquent, il a effectué l'extourne des provisions comptabilisées dans les comptes 2010 et a provisionné les montants estimés des impôts encore à facturer pour l'année 2010 et 2011.

En outre, la volatilité du rendement de cet impôt est largement supérieure à celui de l'impôt sur les personnes physiques. Les bénéfices des sociétés fluctuent de façon très importante d'une année à l'autre, en fonction de la conjoncture. Ainsi, le rendement de l'impôt 2009 a été supérieur de 2,5 mio à la prévision faite lors de l'établissement du budget 2011. Par conséquent, l'évaluation pour les années fiscales 2010 et 2011 s'est effectuée sur cette nouvelle base, ce qui explique la forte augmentation par rapport au budget

Impôt sur le bénéfice des personnes morales



## b.2 L'impôt sur le capital

Les comptes 2011 bouclent avec un montant de Fr. 5'244'056,-- soit Fr. 1'044'056,-- de plus que le budget qui est de Fr. 4'200'000,--.

Impôt sur le capital		
		facturations effectuées en 2011
extourne provision 2009	1'700'000	4'544'056
extourne provision 2010	3'800'000	2'300'000
		provision impôt 2010 à facturer
		provision impôt 2011 à facturer
		3'900'000
<i>totaux égaux</i>	<i>5'500'000</i>	<i>10'744'056 totaux égaux</i>
<b>résultat du compte 2011</b>	<b>5'244'056</b>	

Cet impôt confirme sa progression dans le temps et est moins tributaire des fluctuations économiques.

## c) Impôt spécial des immeubles

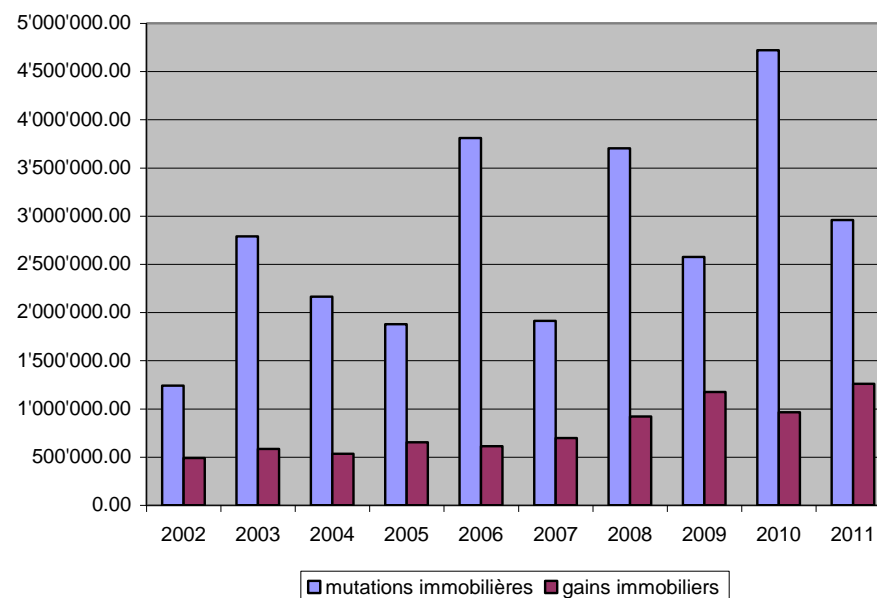
Cet impôt est facturé sur la base de la valeur fiscale des immeubles appartenant aux sociétés, associations et fondations, retenue dans la taxation ordinaire. Le budget de Fr. 420'000,-- était l'estimation du reliquat des facturations à effectuer en 2011 pour l'année fiscale 2010. Ce reliquat a été supérieur de Fr. 246'902,-- au budget. Il faut rappeler que cet impôt a été supprimé par le Grand Conseil dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cela entraîne une perte sèche de Fr. 1'000'000,-- par année pour la Commune.

## d) Impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutations immobilières

Le rendement de l'impôt sur les gains immobiliers 2011 de Fr. 1'258'970,-- est largement supérieur au budget 2011 de Fr. 800'000,-- qui est la moyenne des années 2005-2009.

Le rendement de l'impôt sur les droits de mutations immobilières, Fr. 2'957'302,--, s'inscrit totalement dans la moyenne des années 2005-2009. Mais il faut remarquer que cet impôt est assez volatil (Fr. 4'720'635,80 en 2010, Fr. 2'574'969,45 en 2009 et Fr. 3'703'284,85 en 2008) et est très fluctuant d'une année par rapport à l'autre, en fonction des différentes transactions immobilières s'effectuant sur le territoire communal.

## impôts sur les mutations et les gains immobiliers



## e) Impôt sur les prestations et bénéfices en capital

Cet impôt dépend du nombre et du montant de capitaux versés à des privés dans le cadre du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pilier de prévoyance. Cette rubrique intègre aussi les montants découlant des soustractions fiscales facturées aux contribuables.

### f) Impôt à la source

L'impôt à la source est facturé par le Service cantonal des contributions. Chaque année un acompte de 2 mio est versé. Depuis plusieurs années, la comptabilité de la Ville enregistre la moitié de l'acompte sur l'année en cours et l'autre moitié sur l'année suivante. En outre, les soldes des années antérieures sont payés selon un décompte précis.

En 2009, le Service cantonal des contributions n'avait pas versé son acompte et, de ce fait, les comptes 2009 de la Ville n'avaient pas enregistré la moitié de l'acompte.

En 2010, l'Etat a versé son acompte 2009 au mois de juin, ainsi que l'acompte normal pour l'année 2010. Cela implique que les comptes 2010 ont enregistré, sur la rubrique "Impôt à la source", une recette supplémentaire de 1 mio liée à ce retard de versement. En 2011, selon le principe de continuité comptable, l'acompte versé a été comptabilisé à moitié sur l'année en cours et à moitié sur l'année suivante, ce qui explique la diminution de l'ordre de 1 mio entre 2011 et 2010.

### 3. Evolution des recettes générales – commentaires des rubriques par Services

#### Administration générale

#### Conseil communal

		Compte	Budget	Ecart
100.436.00	Publicité récupérée sur "1700"	64'203.30	45'000.00	19'203.30

Malgré la période plutôt défavorable, le volume de publicité a été supérieur à ce qu'on pouvait raisonnablement attendre et compense largement l'augmentation des charges d'édition.

		Compte	Budget	Ecart
100.436.20	Indemnités fixes récupérées	47'000.00	25'000.00	22'000.00

L'excédent de produits provient des indemnités versées aux Conseillers communaux par l'Agglomération, qui n'avaient pas été prévues au budget.

#### Secrétariat de Ville

		Compte	Budget	Ecart
110.431.00	Emoluments de chancellerie	298'031.00	230'000.00	68'031.00

Le montant de cette rubrique est basé sur les chiffres de l'année précédente et cette augmentation n'était pas prévisible.

		Compte	Budget	Ecart
110.431.01	Emoluments de droits de cité	139'350.00	80'000.00	59'350.00

Egalement aléatoire, le montant supérieur aux prévisions provient de l'augmentation du nombre de dossiers de naturalisation traités et de droits de cité octroyés.

#### Contrôle des habitants

		Compte	Budget	Ecart
111.431.00	Emoluments	183'772.70	130'000.00	53'772.70

Cette augmentation est due à l'accent mis par le Service sur le rattrapage du retard occasionné par la nouvelle convocation des personnes de nationalité étrangère (frais de rappel, convocations par la Police locale et délivrance des certificats d'établissement).

#### Police locale

#### Administration

		Compte	Budget	Ecart
400.427.00	Location du domaine public	702'273.60	600'000.00	102'273.60

Ces recettes supplémentaires sont essentiellement dues à des empiétements de chantier plus importants en temps et en espace. C'est notamment le cas

pour les chantiers suivants : Agora (rue Louis-d'Affry), avenue du Moléson, BCF - Starbucks (rue de Romont), rue du Criblet (la Cène), route de la Fonderie, ruelle du Lycée, ACPC, Grand-Rue. De plus, il a été constaté une augmentation du nombre de petits chantiers.

		Compte	Budget	Ecart
400.437.00	Amendes de police	50'071.70	35'000.00	15'071.70

Ces recettes supplémentaires sont le résultat d'un effort particulier mené en 2011 pour lutter contre l'insalubrité sur le domaine public (170 infractions dénoncées au lieu de 87 en 2010).

### Taxes sur les spectacles

		Compte	Budget	Ecart
403.406.10	Cinémas	462'554.70	420'000.00	42'554.70

Cet écart est dû à une augmentation de la fréquentation des salles de cinémas durant l'année 2011 (environ 11'000 entrées supplémentaires).

		Compte	Budget	Ecart
403.406.11	Théâtres	58'047.55	45'000.00	13'047.55

Les représentations "FriBug" ont engendré une recette supplémentaire de CHF 9'900.- par rapport à 2010. De plus, les taxes pour le Bilboquet ont également augmenté de CHF 8'350.- par rapport à 2010.

		Compte	Budget	Ecart
403.406.20	Manifestations sportives	257'465.55	230'000.00	27'465.55

Les matchs du HC Fribourg-Gottéron ont engendré des taxes supplémentaires de l'ordre de CHF 25'000.- et le match amical de hockey entre la Suisse et la Russie a également contribué à l'augmentation des recettes de l'ordre de CHF 11'900.-.

### Protection civile

		Compte	Budget	Ecart
410.434.10	Indemnités de tiers	31'353.75	20'100.00	11'253.75

Le dépassement s'explique par l'augmentation du nombre de nuitées d'hébergement facturées à des tiers.

### Service du feu

		Compte	Budget	Ecart
420.430.00	Taxes d'exemption	1'966'174.15	1'750'000.00	216'174.15

Suite à l'introduction du nouveau Règlement et de la nouvelle taxe d'exemption unique, les recettes avaient été estimées à Fr. 1'750'000.--. En définitive, celles-ci ont été supérieures aux prévisions.

### Génie-civil et cadastre

#### Déchets

		Compte	Budget	Ecart
530.435.00	Vente de matériel récupéré	772'496.25	350'000.00	422'496.25

Tous les contrats concernant le recyclage des matériaux ont été renégociés avec de meilleures conditions dans le courant de l'année 2011. De plus, le cours du papier a été plus élevé durant cette année.

#### Décharge de Châtillon

		Compte	Budget	Ecart
531.434.00	Taxes de décharge	4'977'523.70	4'261'000.00	716'523.70

Les taxes de décharge sont difficiles à budgétiser. En effet, le montant indiqué au budget est relatif à une moyenne des années précédentes. L'année 2011 a été une "bonne" année avec de nombreux chantiers et matériaux concernant la décharge de Châtillon.

### Traitement et évacuation des eaux

		Compte	Budget	Ecart
532.434.01	Taxes de traitement des boues	414'206.60	320'000.00	94'206.60

Les taxes de traitement des boues sont difficiles à budgétiser. Elles dépendent du volume reçu et traité. En effet, le montant indiqué au budget est relatif à une moyenne des années précédentes.

### Urbanisme et architecture

#### Exploitation

		Compte	Budget	Ecart
620.434.00	Approbations divers PAD	32'399.20	0.00	32'399.20

Nouvelle rubrique, commentaire sous rubrique 620.318.00.

#### Cimetière

		Compte	Budget	Ecart
622.434.10	Droits inhumations et exhumations	68'300.00	45'000.00	23'300.00

La désaffectation du secteur F (cinéraires à la ligne), ainsi que du secteur 5 (tombes à la ligne), a généré 22 exhumations d'urnes et 10 exhumations de corps. Ces recettes non prévisibles expliquent largement l'augmentation de cette rubrique.

		Compte	Budget	Ecart
622.435.01	Abonnements de longue durée	209'722.85	175'000.00	34'722.85

Les contrats de longue durée ont eu un franc succès durant l'année écoulée. Ainsi, la transformation de deux abonnements annuels et des compléments de décorations ont généré Fr. 34'400,-- dans cette rubrique.

### Informatique

#### Exploitation

		Compte	Budget	Ecart
700.452.00	Bourgeoisie et SI : participations aux frais informatiques	273'603.00	225'873.00	47'730.00

La répartition des charges de l'Informatique s'effectue selon le nombre de postes de travail des différents Services, ainsi que de la Bourgeoisie et des SI. Comme les SI ont augmenté leur personnel, ils ont payé une facture plus importante.

#### Sports

##### Patinoires

		Compte	Budget	Ecart
913.427.10	Location glace	396'426.50	350'000.00	46'426.50

L'augmentation est essentiellement liée à des réservations, non prévisibles, de locations pour des camps d'entraînements et au bouclage des comptes en fonction de la durée des saisons de Ligue nationale A. L'anticipation de ce genre de réservations n'est pas envisageable.

		Compte	Budget	Ecart
913.436.00	Frais facturés à des tiers	28'730.10	15'000.00	13'730.10

Il s'agit des frais d'énergie facturés pour le Sport Café à Fribourg-Gottéron pour 2010 et 2011 (rattrapage). La moyenne annuelle se situe aux alentours de Fr. 15'000,--.

## Institutions et assurances sociales

### Accueils extrascolaires

		Compte	Budget	Ecart
1060.434.00	Participation parentale aux frais	748'631.65	630'000.00	118'631.65

L'estimation pour le budget 2011 était trop pessimiste, les comptes 2011 étant meilleurs que prévu. Les autres raisons sont :

- l'augmentation du nombre d'enfants inscrits (+ 10 %)
- la hausse des revenus des parents
- plusieurs cas d'application du tarif maximum.

### Aides sociales

		Compte	Budget	Ecart
1110.436.20	Récupérations individuelles	907'364.19	600'000.00	307'364.19

Le secteur du contentieux du SASV poursuit ses démarches de recouvrement et/ou d'arrangements de paiements envers les débiteurs des dettes sociales. Ces démarches ont abouti plus favorablement qu'escompté.

### Tutelles et curatelles

		Compte	Budget	Ecart
1200.436.00	Honoraires de gestion	299'158.44	250'000.00	49'158.44

Les émoluments (honoraires de gestion) dus au Service par les pupilles sont fixés par la Justice de Paix, après avoir approuvé les comptes des pupilles. La Justice de Paix de Fribourg avait accumulé un retard très important dans l'approbation des comptes. En 2011, elle a approuvé le solde des comptes de 2008, 2009 et 2010, ce qui a entraîné l'encaissement d'émoluments qui auraient dû l'être dès 2009 et, par conséquent, l'augmentation positive de ce poste.

## III. Examen de détail de l'évolution des charges générales

### Observations générales

Les charges générales de l'exercice 2011 sont passées de Fr. 216'919'270,50 au budget à Fr. 223'666'788,38 aux comptes. Cette augmentation de charges intègre les amortissements extraordinaires de Fr. 3'037'398,40, ainsi que l'attribution extraordinaire à la réserve des décharges pour Fr. 1'500'000,--.

### Evolution par nature des charges par rapport au budget

		Comptes 2011	Budget 2011	Ecart en %
30	Charges de personnel (y compris pénalité de sortie CEV)	55'680'471	55'089'420	1.07
31	Biens, services et marchandises	28'737'433	28'005'284	2.61
32	Intérêts passifs	4'559'417	4'911'600	-7.17
33	Amortissements	16'351'606	12'087'370	35.28
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	57'893'143	58'215'580	-0.55
36	Subventions accordées	33'188'600	33'369'905	-0.54
38	Attributions aux réserves	3'983'672	2'124'210	87.54

L'analyse des charges par nature démontre une bonne maîtrise globale des charges internes de la Commune. L'analyse des charges de personnel est intégrée dans le présent message en page 20.

L'augmentation de la rubrique "Biens, services et marchandises" est due principalement à l'augmentation de la provision pour "Débiteurs irrécouvrables" pour 2,7 mio. Il faut relever la diminution des frais de remise en état de décharges pour 1,3 mio.

La diminution des intérêts des dettes de 0,4 mio est due à une gestion active des dettes et des taux d'intérêts actuellement bas.

L'écart au niveau de la rubrique 33 "Amortissements" s'explique par l'amortissement extraordinaire fait dans la rubrique amortissements du

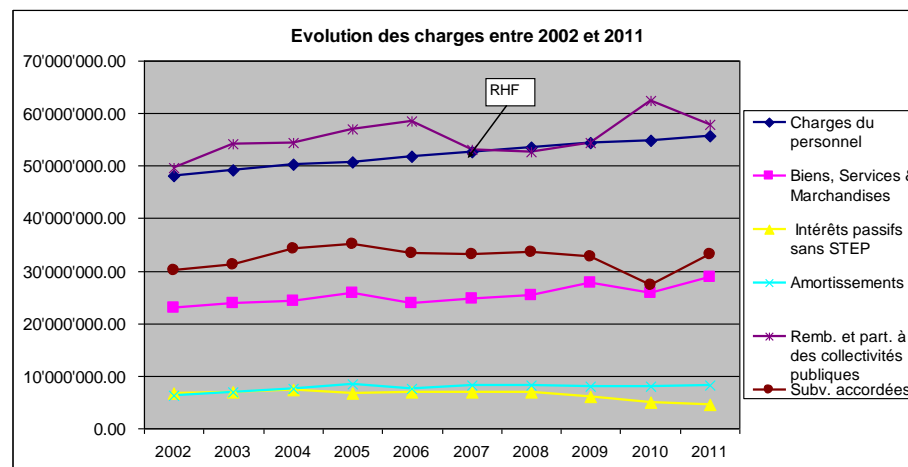
chapitre "Finances" pour 2,9 mio. Il s'agit de l'amortissement total des frais liés à la capitalisation de la Caisse de pension de la Ville de Fribourg effectuée en 2006. Cette opération permettra, sans reliquat, l'adaptation de la CPPVF aux nouvelles exigences de la LPP. En outre, l'amortissement des canalisations a été augmenté de 1,4 mio en fonction de l'encaissement de la taxe de raccordement. Depuis au moins une décennie, c'est la première fois que les taxes encaissées sont supérieures aux investissements effectués sur les canalisations, ce qui a permis de constituer une réserve de canalisation de Fr. 559'404,24.

La rubrique 35 "Remboursements et participation à des collectivités publiques" est presque en adéquation avec le budget, bien qu'il y ait de fortes fluctuations entre les différents comptes regroupés sous cette rubrique. Il faut relever l'augmentation par rapport au budget de 0,8 mio pour les frais facturés par l'agglomération concernant les transports. Il faut rappeler que le budget 2011 intégrait le budget voté par le Conseil d'agglomération en octobre 2010. Il avait été amputé d'un montant de 3 mio pour la section "Transports et communications". Au printemps 2011, le Conseil d'agglomération avait revoté un budget intégrant le montant précité. De ce fait, la facture établie pour l'agglomération a été de 0,8 mio supérieure au budget 2011. Ces augmentations sont compensées par la diminution des charges par rapport au budget de 0,9 mio pour l'aide aux institutions spécialisées pour les personnes inadaptées.

En ce qui concerne les subventions accordées, on constate une diminution des montants alloués à l'aide sociale pour 0,2 mio.

L'augmentation de l'attribution de 1,8 mio aux réserves est due à la réserve de la remise en état des décharges, ainsi qu'à la réserve de la STEP.

### Evolution de charges entre 2002 et 2011 (sans les intérêts et les amortissements de la STEP)



Pour rappel, dès 2007, le Canton de Fribourg a repris toutes les charges des hôpitaux en instituant la mise en réseau des hôpitaux régionaux et de l'Hôpital cantonal. Cette réforme a permis de diminuer les charges de la rubrique 35 "Remboursements et participations à des collectivités publiques" de l'ordre de 8 mio. Afin de compenser les conséquences financières de cette réforme (charges supplémentaires pour le Canton, charges en moins pour les communes), la Commune de Fribourg s'est vue diminuer son coefficient d'impôt de 85 ct à 77,3 ct.

La progression importante de la rubrique "Biens, service et marchandises" en 2009 provient de la réserve sur risque juridique et de l'augmentation des charges liées aux décharges.

En 2010, la mise en place de l'Agglomération a opéré un transfert de charges entre la rubrique 36 "Subventions accordées" qui a diminué de 6 mio et la rubrique 35 "Remboursement et participation à des collectivités publiques" qui a augmenté du même montant. En 2011, la nouvelle péréquation financière a diminué la rubrique "Remboursement et participation à des collectivités publiques" de l'ordre de 6 mio grâce à la nouvelle méthode de facturation calculée exclusivement sur la population. Par contre, la rubrique "Subventions

accordées" augmente de l'ordre de 5,1 mio à cause de la participation à la péréquation des charges.

## 1. Résultats par Services (classification administrative)

L'examen de détail démontre également quelques mouvements relativement sensibles dans les divers Services communaux (y compris également quelques postes de recettes).

	Comptes 2011		Budget 2011		Variation nette budget/comptes Amélioration Aggravation (-)
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Adm. générale	8'495'538.05	1'081'063.50	8'380'085.00	886'020.00	79'590
Finances	26'594'478.18	141'159'759.96	20'867'927.00	133'339'830.00	2'093'379
Ecoles	56'316'904.65	6'902'940.90	56'319'620.00	6'558'300.00	347'356
Police locale et Mobilité	7'766'313.85	13'183'730.09	8'224'103.00	12'742'120.00	899'399
Génie-civil et Cadastre	37'597'032.97	24'134'787.41	36'341'975.50	23'476'290.00	-596'560
Aménagement et Bâtiments	19'639'388.63	21'203'851.30	19'393'077.00	20'911'803.00	45'737
Informatique	2'392'749.40	2'392'749.40	2'404'392.00	2'404'392.00	0
Service culturel	4'060'865.50	187'514.00	4'031'556.00	191'630.00	-33'426
Sports	4'579'607.30	1'492'117.80	4'417'039.00	1'475'100.00	-145'551
Institutions et assurances sociales	27'553'146.70	1'075'771.25	28'794'469.00	1'005'700.00	1'311'394
Aides sociales	18'262'473.80	12'164'796.53	18'365'070.00	11'300'000.00	967'393
Tutelles et Curatelles	2'869'727.70	299'158.44	2'728'457.00	254'000.00	-96'112
Agglomération	7'538'561.65		6'651'500.00		-887'062
Total	223'666'788.38	225'278'240.58	216'919'270.50	214'545'185.00	4'872'599

## Les imputations internes

En premier lieu, il faut rappeler que toutes les rubriques d'imputations internes xxx.390.xx et xxx.490.xx se compensent entre le débit et le crédit et n'influencent en aucun cas le résultat net de l'exercice.

Ces imputations internes permettent d'introduire une approche de comptabilité analytique dans les Services, afin de mieux voir le prix de revient de chaque Service.

D'entente avec la Commission financière, les explications ci-après intègrent tous les écarts de plus de 10 % et de plus Fr. 10'000.-- sur les charges non liées.

## 2. Evolution des charges générales – commentaires des rubriques par Services

### Administration générale

#### Conseil communal

		Compte	Budget	Ecart
100.303.00	Cotisations assurances sociales	100'877.80	82'660.00	18'217.80

Un montant de Fr. 13'854,50 correspondant aux charges de LPP pour le personnel auxiliaire aurait dû être comptabilisé sur le compte 201.303.00, ce qui explique la différence.

		Compte	Budget	Ecart
100.310.01	Bulletin d'information "1700"	155'747.45	140'000.00	15'747.45

Les informations à publier sont en augmentation. Le volume du journal s'est donc accru mais les recettes de publicité également, ce qui compense largement l'excédent de charges.



### Conseil général

		Compte	Budget	Ecart
101.300.00	Jetons de présence et indemnités	141'730.50	115'000.00	26'730.50

Les prévisions budgétaires de cette rubrique sont aléatoires puisqu'elles dépendent du nombre de séances et du taux d'assiduité des membres. En 2011, ce nombre (10) a été plus élevé qu'au cours des années antérieures (en moyenne 8 environ). Sans parler des jetons de présence pour les séances des commissions et de groupes parlementaires qui en découlent; une séance du plénum représente, en 2011, une dépense d'environ Fr. 6'000,-- d'indemnités. A celles-ci se sont ajoutés les jetons (Fr. 6'400,--) pour la cérémonie de prestation de serment.

### Secrétariat de Ville

		Compte	Budget	Ecart
110.318.01	Affranchissements	267'005.60	220'000.00	47'005.60

Les coûts supplémentaires sont dus à diverses causes telles que : l'augmentation d'envois en nombre, en particulier l'expédition exceptionnelle de factures de taxe non-pompier et de convocations des étrangers par le Contrôle des habitants, l'envoi de la brochure bisannuelle de la Ville à tous les habitants, l'expédition, avec un des journaux "1700", de la brochure relative au traitement des déchets, l'augmentation du tarif postal pour l'envoi des brochures et journaux et la comptabilisation erronée de deux factures d'affranchissement dans cette rubrique, pour des votations et élections, qui auraient dû figurer dans la rubrique 112.318.00 pour un montant d'environ Fr. 23'000,--.

		Compte	Budget	Ecart
110.318.02	Honoraires de traduction	65'122.50	40'000.00	25'122.50

Basé sur les coûts de l'année précédente, le montant prévu s'est révélé insuffisant, vu l'augmentation constante des documents à traduire et le budget 2012 en a tenu compte.

		Compte	Budget	Ecart
110.319.00	Cotisations	46'439.00	32'000.00	14'439.00

Le dépassement de la rubrique provient de la cotisation non prévue de Fr. 15'960,-- versée à la Région capitale suisse. Depuis 2012, la Ville de Fribourg n'est plus membre de cette association, sauf par le biais de l'Agglomération, qui verse elle-même cette cotisation.

### Contrôle des habitants

		Compte	Budget	Ecart
111.301.00	Traitements	784'890.75	698'960.00	85'930.75

Des absences de maladies de longue durée de collaborateurs du Service ont contraint à l'engagement de renfort pour faire face à la masse de travail. Par ailleurs, l'occasion d'un départ à la retraite a entraîné, d'une part, un chevauchement des salaires et, d'autre part, une réorganisation avec un poste de cadre ayant une influence sur le salaire.

### Service des relations humaines

		Compte	Budget	Ecart
130.309.02	Annonces pour recherche de personnel	166'812.40	40'000.00	126'812.40

L'année 2011 a été particulièrement chargée en terme de recrutement. De très nombreux départs en retraite anticipée de cadres supérieurs ont contraint à élargir le bassin de recrutement. Dans de telles situations, le prix d'une mise au concours passe de Fr. 2'500,-- en moyenne à des montants de Fr. 15'000,-- à Fr. 20'000,-- voire plus.

## Finances

### Personnel communal : charges sociales diverses

		Compte	Budget	Ecart
201.304.00	Caisse de prévoyance : pont AVS	455'531.80	240'000.00	215'531.80

Le budget 2011 a été élaboré sur la base du budget 2010 et des comptes 2009. Au moment de l'établissement du budget au mois de septembre 2010, les personnes voulant bénéficier d'une retraite anticipée sont intégrées dans celui-ci, mais elles peuvent demander une retraite anticipée avec un délai de 6 mois. Dans le courant de l'année 2011, beaucoup de personnes ont fait valoir leur droit à la retraite, ce qui explique ce très important écart.

### Assurances, locaux, divers

		Compte	Budget	Ecart
203.319.00	Débiteurs irrécouvrables	2'835'394.15	120'000.00	2'715'394.15

Au 31 décembre 2011, des factures avec des montants très importants n'étaient toujours pas payées et étaient contestées devant les instances supérieures. Pour tenir compte du risque de perte, la provision a été augmentée.

### Impôts et taxes

		Compte	Budget	Ecart
210.318.00	Frais de contentieux	723'900.30	500'000.00	223'900.30

Comme relevé dans le rapport de gestion, l'activité plus intensive du secteur contentieux de la Commune provoque une augmentation, depuis 3 ans, des frais liés à la réactivation des actes de défauts de biens. Cette augmentation est compensée en partie par l'augmentation des remboursements de frais de contentieux (210.436.00).

		Compte	Budget	Ecart
210.351.10	Part au remboursement de l'imputation forfaitaire d'impôt	454'040.30	170'000.00	284'040.30

L'imputation forfaitaire accordée aux résidents de Suisse, bénéficiaires de revenus étrangers en dégrèvement, des impôts retenus dans les Etats contractants. La charge de ce remboursement incombe à raison d'un tiers à la Confédération et de deux tiers au canton et à la commune de domicile.

La répartition entre le canton et la commune de domicile est proportionnelle au taux de l'impôt sur le revenu. Le budget a été estimé sur les montants des années antérieures. La part des revenus étrangers des résidents de Fribourg a fortement augmenté en 2011, ce qui explique l'écart entre le budget et les comptes.

## Ecoles

### Ecole du Belluard

		Compte	Budget	Ecart
310.301.00	Traitements	161'305.85	130'630.00	30'675.85

Les salaires facturés par l'Etat ont été sensiblement plus élevés que les montants qui avaient été budgétés.

### Ecole de Jolimont

		Compte	Budget	Ecart
311.301.00	Traitements	164'803.50	124'190.00	40'613.50

Les salaires facturés par l'Etat ont été sensiblement plus élevés que les montants qui avaient été budgétés.

		Compte	Budget	Ecart
311.310.10	Annonces, journaux, doc.	18'381.15	1'400.00	16'981.15

La différence résulte d'une erreur lors de l'établissement du tableau dans la mesure où il reprend la ligne correspondant aux fournitures de bureaux (rubrique 311.310,20).

		Compte	Budget	Ecart
311.312.00	Electricité	84'005.48	71'000.00	13'005.48

La différence résulte pour l'essentiel d'une sous-estimation des prix de l'électricité notamment au regard des comptes 2010 (Fr. 78'557,05), même s'il s'agit là d'une imputation interne qui tient compte de la consommation globale d'électricité des bâtiments scolaires.

#### **Logopédie, psychologie et psychomotricité**

		Compte	Budget	Ecart
325.318.00	Examens, traitements logopédiques et de psychomotricité	777'186.90	653'000.00	124'186.90

La forte augmentation de la charge résulte de la prise en charge de plus de situations non prévisibles et spéciales (+ de traitements dispensés par Flos-Carmeli et qui ne sont plus entièrement subventionnés par le système AI).

#### **Ecoles enfantines**

		Compte	Budget	Ecart
330.312.00	Electricité	53'886.40	33'000.00	20'886.40

La différence résulte pour l'essentiel d'une sous-estimation des prix de l'électricité notamment au regard des comptes 2010 (Fr. 54'208,50), même s'il s'agit là d'une imputation interne qui tient compte de la consommation globale d'électricité des bâtiments scolaires.

#### **Génie-civil et cadastre**

##### **Véhicules et machines**

		Compte	Budget	Ecart
510.313.01	Carburants et lubrifiants	457'938.39	414'000.00	43'938.39

Le dépassement s'explique par l'augmentation du coût du carburant (211'000 litres à 0,22,-/l pour un total de plus de Fr. 46'420,-).

##### **Cadastre**

		Compte	Budget	Ecart
540.301.00	Traitements	681'617.65	611'310.00	70'307.65

Des travaux de mise à jour importants ont été nécessaires pour le maintien de l'application SITECOF, notamment en lien avec le changement de version des logiciels de base.

		Compte	Budget	Ecart
540.315.00	Appareils et outillages (entretien)	85'448.80	75'000.00	10'448.80

Il s'agit de la maintenance des applications pour le SIT effectuée pour tous les Services. Suite à une remarque de la fiduciaire, les coûts de maintenance pour les années 2010 et 2011 ont été comptabilisés en une fois.

##### **Economat**

		Compte	Budget	Ecart
550.310.01	Imprimés	148'902.40	75'000.00	73'902.40

Les coûts liés aux diverses élections ont été sous-estimés.

		Compte	Budget	Ecart
550.316.00	Locations de photocopieurs	302'464.35	264'100.00	38'364.35

L'installation de nouveaux appareils multifonctions et avec couleur explique l'augmentation du nombre et du type de photocopies.

### **Urbanisme et architecture**

#### **Administration**

		Compte	Budget	Ecart
610.301.00	Traitements	351'919.55	286'260.00	65'659.55

L'augmentation de ce poste est liée à des réorganisations internes.

		Compte	Budget	Ecart
610.318.00	Etudes et projets	25'460.55	10'000.00	15'460.55

L'origine du montant supplémentaire est essentiellement due à des études préliminaires imprévues sur le bâtiment des Arcades.

#### **Bâtiments administratifs**

		Compte	Budget	Ecart
611.314.00	Entretien par des tiers	275'052.05	155'000.00	120'052.05

Plusieurs travaux urgents ont été effectués en 2011 à l'Hôpital des Bourgeois pour pouvoir accueillir du personnel supplémentaire aux Tutelles et permettre la réorganisation des autres Services, avec un coût de plus de Fr. 50'000,--. De plus, suite à une infiltration, une réfection a été effectuée à la terrasse ouest de l'Hôpital des Bourgeois pour un coût de Fr. 40'000,--.

#### **Bâtiments scolaires**

		Compte	Budget	Ecart
612.301.00	Salaires des concierges	2'454'831.10	2'206'590.00	248'241.10

Plusieurs gros cas de maladie ont contraint à l'engagement de remplaçants de longue durée. Par ailleurs, divers travaux ont nécessité un entretien accru qui a conduit à l'accroissement du temps de travail des auxiliaires.

#### **Bâtiments locatifs**

		Compte	Budget	Ecart
613.314.00	Entretien par des tiers	115'214.25	100'000.00	15'214.25

Suite à un changement de locataire, des travaux non planifiés ont dû être effectués à la Grand-Rue.

#### **Urbanisme**

		Compte	Budget	Ecart
620.318.00	Etudes et projets	250'066.05	200'000.00	50'066.05

Dans les procédures de PAD, la Ville engage des frais d'études refacturés aux propriétaires. Cette rubrique doit être mise en relation avec le nouveau compte 620.434.00 qui dégage un montant bénéficiaire de Fr. 32'399,20.

#### **Sports**

#### **Patinoires**

		Compte	Budget	Ecart
913.301.00	Traitements	569'588.10	516'260.00	53'328.10

Des remplacements et des engagements auxiliaires supplémentaires ont été nécessaires. Ce Service accueille régulièrement des personnes en recherche d'emploi. La dotation du Service devra être réexaminée.

		Compte	Budget	Ecart
913.303.00	Cotisations aux assurances sociales	60'674.70	46'550.00	14'124.70

Les charges sociales des salaires du personnel de la piscine de la Motta n'ont pas encore été extournées.

		Compte	Budget	Ecart
913.314.00	Entretien par des tiers	110'619.00	100'000.00	10'619.00

Lors d'un contrôle, la fixation d'une pompe d'eau claire s'est cassée en raison de son ancienneté (30 ans) ce qui a causé une chute de la pompe, qui a dû être remplacée (Fr. 7'000.--).

Le lave-vaisselle du Sport Café a dû être changé après plus de 20 ans d'utilisation (Fr. 6'000.--).

### **Piscine du Levant**

		Compte	Budget	Ecart
915.303.00	Cotisations aux assurances sociales	57'603.30	41'730.00	15'873.30

Les charges sociales des salaires du personnel de la piscine de la Motta n'ont pas encore été extournées.

### **Halle omnisports St-Léonard**

		Compte	Budget	Ecart
917.312.00	Electricité	124'000.00	35'000.00	89'000.00

La halle omnisports, mise à disposition des utilisateurs en juillet 2010, génère des coûts énergétiques nettement plus élevés que prévu initialement.

Bien qu'annoncée dès le début comme conséquente, la consommation d'électricité est en cours d'analyse par un bureau d'ingénieurs spécialisé.

### **Participations et subventions**

		Compte	Budget	Ecart
920.364.00	Bains de la Motta SA (déficit)	150'813.85	110'000.00	40'813.85

L'exploitation est tributaire des aléas des conditions météorologiques, ce qui rend difficile la prévision budgétaire de ce poste.

### **Tutelles et curatelles**

		Compte	Budget	Ecart
1200.309.00	Autres frais de personnel	32'047.85	6'000.00	26'047.85

Un engagement en renfort s'est fait par le biais d'une agence de placement. Les factures y relatives n'étant pas des salaires, elles ont été placées sur ce compte.

## **3. Analyse spécifique de quelques centres de charges**

### **a) Les charges du personnel**

Les charges du personnel se sont élevées en 2011 à Fr. 55'680'470.55,-- contre Fr. 55'089'420,-- au budget (écart de 1,07%) et à Fr. 54'727'898,-- aux comptes 2010. Ce résultat est en ligne avec ceux des exercices précédents.

A la lecture détaillée des comptes, il est possible de constater quelques écarts au niveau des traitements. Ceux-ci peuvent être aussi bien positifs que négatifs. Lorsqu'il y a un excès de dépenses important, cela s'explique par des remplacements nécessaires à la suite de cas de maladies, d'accidents ou de grossesses. Tel est par exemple le cas du compte 612.301.00. Ces dépassements sont en partie compensés par des prestations d'assurances (202.436.00) et de la caisse de compensation (202.436.10).

Dans d'autres situations, il y a des réductions de taux d'activité limitées dans le temps, voire définitives lors de cas AI. Toutefois, le poste n'est pas immédiatement renouvelé, afin de voir s'il est possible d'envisager une

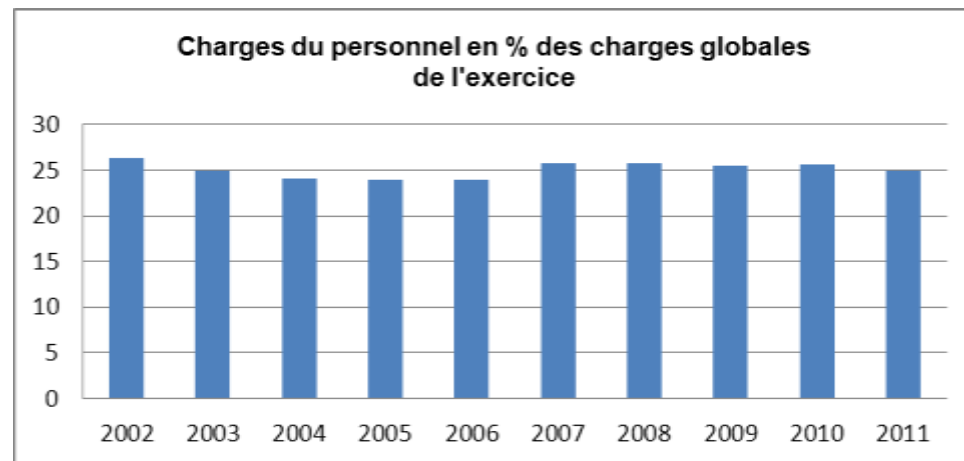
réduction d'effectif. Il y a alors des écarts significatifs positifs entre budget et comptes, découlant du délai de carence.

Finalement il y a encore le cas de restructuration interne. Il en est ainsi des comptes 610.301.00 et 611.301.00 reflétant une réorganisation interne découlant de départs en retraite. Ainsi, l'un des comptes a augmenté de Fr 65'000.- alors que l'autre a baissé de Fr 127'000.-.

Il est encore à noter plusieurs dépassements dans les comptes relatifs aux allocations familiales versées par l'employeur. Les montants déterminés pour le budget sont basés sur les allocations effectivement octroyées au moment du calcul du budget. Celui-ci ce faisant en automne, plusieurs situations d'enfants aux études n'ont pas encore été traitées par la caisse cantonale et induisent de tels écarts.

Dans l'ensemble, ce résultat est satisfaisant et démontre la maîtrise des charges du personnel, grâce aux efforts entrepris depuis plusieurs années par le Conseil communal. Il montre encore que la politique du personnel mise en place fonctionne bien. L'analyse de chaque poste avant son renouvellement a permis tant des diminutions dans certains secteurs que des renforcements là où c'était nécessaire.

La part des charges du personnel relativement aux charges globales de l'exercice est de 24,9%, contre 25,7% en 2010.



## b) Les charges financières

### b.1 La dette publique

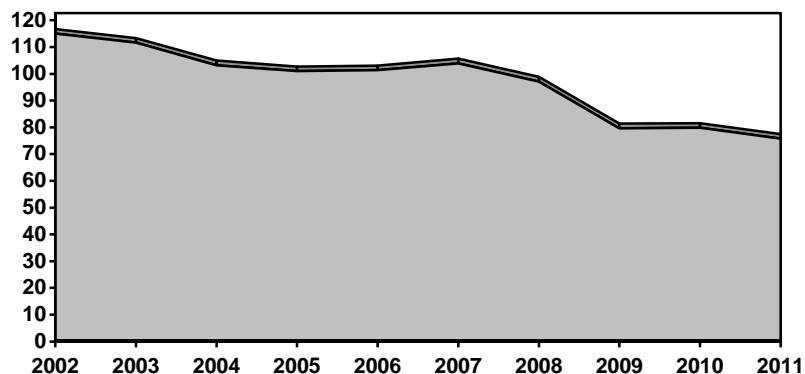
La dette publique brute s'élève, au 31 décembre 2011, à Fr. 168'500'000.--, les emprunts STEP et Châtillon compris, soit Fr. 4'828,50 par habitant (34'897 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011, dernière statistique de la population reconnue par arrêté du Conseil d'Etat).

Comme le démontre le tableau ci-dessous, le poids de la dette publique brute est passé en dessous de 100% des charges totales et est en très forte diminution, malgré la nouvelle référence des totaux de charges, due au RHF.

Année	Montant	% des charges totales
2002	209'500'000	114.54
2003	220'250'000	111.21
2004	210'000'000	102.79
2005	212'750'000	100.56
2006	217'260'000	100.89
2007	211'770'000	103.49
2008	200'280'000	96.67
2009	170'040'000	79.19
2010	169'300'000	79.40
2011	168'500'000	75.33

\*) Nouvelle référence des totaux de charges due au RHF

### Dette brute en % des charges totales



Quant à la dette publique nette (dette publique brute moins le total des liquidités au 31 décembre 2011 de Fr. 38'415'183,82 et les fonds avec trésorerie de Fr. 1'219'180,20), elle est de Fr. 128'865'635,98.

Les emprunts suivants ne sont pas financés par le ménage communal, mais par des taxes spéciales, à savoir :

STEP	Fr. 13'370'000.00
Décharge de Châtillon	Fr. 4'850'000.00
<b>soit au total</b>	<b>Fr. 18'220'000.00</b>

En retranchant ces montants de la dette publique nette de Fr. 128'865'635,98 on obtient la dette nette à charge du compte de fonctionnement de Fr. 110'645'635,98, soit les 49,47 % des charges totales, ou Fr. 3'170,65 par habitant.

### Dette nette à charge du compte de fonctionnement

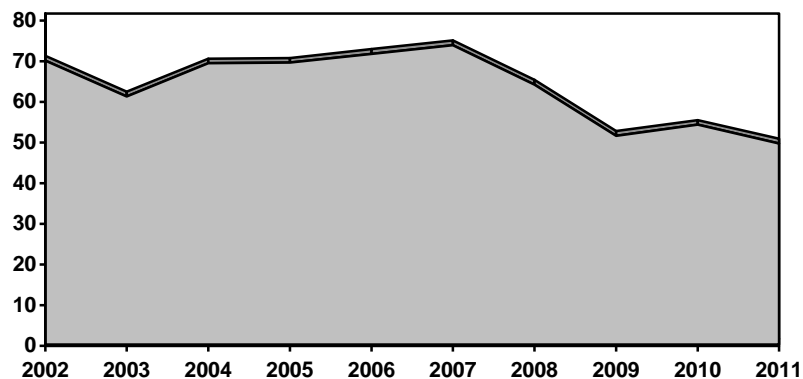
Voici son évolution de 2002 à 2011 :

Année	Montant	% des charges totales
2002	127'857'628	69.90
2003	120'900'279	61.05
2004 *)	141'458'780	69.24
2005	146'790'830	69.39
2006	158'105'153	73.42
2007 **)	150'778'942	73.68
2008	132'554'162	63.98
2009	110'355'540	51.39
2010	115'358'901	54.10
2011	110'645'635	49.47

\*) Il faut relever que jusqu'aux comptes 2003, les emprunts de Sémiramis étaient soustraits pour calculer la dette nette. Dès les comptes 2004, les charges d'emprunts de Sémiramis sont comptabilisées dans la rubrique ordinaire des intérêts passifs.

\*\* ) Nouvelle référence des totaux de charges due au RHF

### Dette nette en % des charges totales



Le Service des communes calcule la dette en diminuant le montant de Fr. 128'865'635,98 des placements du patrimoine financier de - Fr. 13'334'948,20, ainsi qu'en incluant le compte courant de l'Etat, soit Fr. 3'790'615,40, ce qui amène la dette nette, selon le Service des communes, à Fr. 119'321'303,18, soit Fr. 3'419,24 par habitant.

La diminution de la dette nette, en % des charges totales, est due à l'augmentation des liquidités entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 (voir actif au bilan, page 25).

Quant au détail complet des emprunts communaux au 31 décembre 2011, il se trouve dans le rapport de gestion sous le chapitre du Service des finances.

### b.2 Les intérêts passifs des emprunts

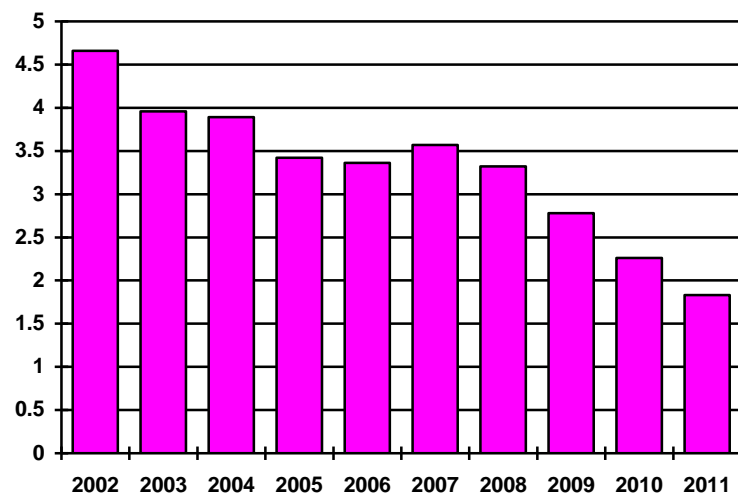
Les intérêts passifs des dettes à moyen et long terme (chapitre 322 des comptes par nature) se sont montés à Fr. 4'094'967,01 contre Fr. 4'250'000,-- au budget.

### Charges des intérêts passifs de 2002 à 2011

Année	Montant	% des charges totales
2002	8'516'344	4.66
2003	7'840'063	3.96
2004	7'943'480	3.89
2005	7'229'858	3.42
2006	7'243'444	3.39
2007	7'296'724	3.57
2008	6'882'043	3.32
2009	5'967'310	2.78
2010	4'826'949	2.26
2011	4'094'967	1.83

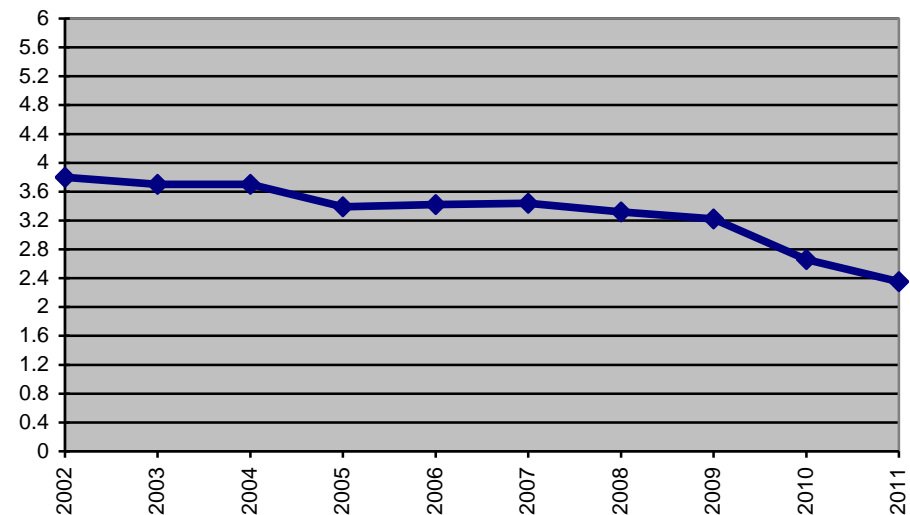


### Intérêts passifs en % des charges totales



Le graphique ci-après donne l'évolution des taux d'intérêts moyens des emprunts communaux depuis 2002. La baisse régulière est naturellement due à la consolidation d'emprunts à des taux plus bas, mais aussi à une maîtrise des investissements dans les limites fixées par le Conseil communal. L'augmentation du pourcentage 2007 est aussi due à la diminution des charges liées à la reprise par le Canton de l'Hôpital cantonal. La forte diminution de 2009 est relative aux remboursements d'emprunts ayant été effectués suite à la vente de la Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg. En 2010, plus de 40 mio d'emprunts ont été renouvelés à des taux particulièrement bas, ce qui explique la diminution de plus de 1 mio de la charge d'intérêts. En 2011, 26 mio d'emprunts ont été renouvelés à des taux moyens de 2 % sur un période moyenne de 8 ans, ce qui a permis de diminuer une nouvelle fois les frais d'intérêts de l'ordre de 0,75 mio par rapport à 2010.

### Evolution de la moyenne des taux d'intérêts des emprunts communaux



### b.3 Les amortissements

Les amortissements légaux ordinaires se sont montés à Fr. 8'295'223,55 contre Fr. 7'969'207,69 aux comptes 2010 et les amortissements complémentaires pour les financements spéciaux de la STEP et des canalisations pour Fr. 5'018'164,09 contre Fr. 5'212'550,02 aux comptes 2010. En outre, ils intègrent des amortissements extraordinaires de Fr. 3'038'218,40.

## IV. Analyse du bilan

### 1. Actif

	2011	2010	Ecart
<b>Actif</b>	<b>220'414'527.57</b>	<b>211'252'378.13</b>	<b>9'162'149.44</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>118'397'082.92</b>	<b>109'485'909.65</b>	<b>8'911'173.27</b>
Disponibilités (liquidités)	38'415'183.82	32'344'883.32	6'070'300.50
Avoirs	-61'957'303.82	-60'001'449.95	-1'955'853.87
Placements	32'705'134.40	32'731'487.30	-26'352.90
Actifs transitoires	109'234'068.52	104'410'988.98	4'823'079.54
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>102'017'444.65</b>	<b>101'766'468.48</b>	<b>250'976.17</b>
Investissements	73'643'028.70	79'982'910.93	-6'339'882.23
Prêts et participations	23'993'716.55	17'204'108.15	6'789'608.40
Subventions d'investissements	4'380'699.40	4'579'449.40	-198'750.00

L'évolution des disponibilités fluctue en fonction de plusieurs facteurs comme les débiteurs, les créanciers, le résultat de l'exercice, etc. En 2011, il faut relever l'augmentation des liquidités de 6,1 mio liée à la santé financière assainie de la Ville de Fribourg et lui permettant de financer ses investissements 2011 sans recourir à l'emprunt. En 2011, la Ville de Fribourg a un cash-flow positif de 4,8 mio.

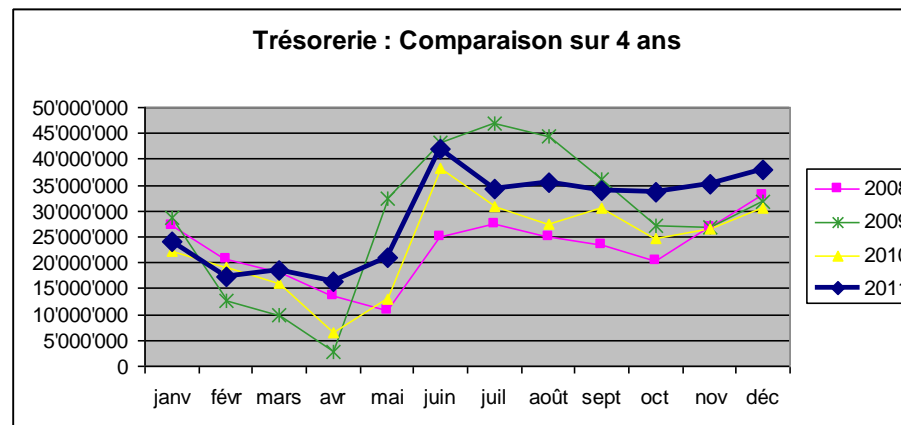
Le montant négatif des avoires provient des acomptes versés par les contribuables pour leurs impôts 2009, 2010 et 2011 et qui ne sont pas encore facturés. L'écart de 1,9 mio entre 2010 et 2011 est dû à des versements plus importants de la part des contribuables sur les acomptes demandés.

Les actifs transitoires fluctuent en fonction des besoins de provisions à faire pour les impôts non encore facturés, mais dont les acomptes ont été demandés.

Alors que les investissements ont augmenté de 9,8 mio, les amortissements et les subventions reçues ont augmenté de 16,1 mio. C'est cette différence, soit 6,3 mio, qui explique la diminution des investissements.

En ce qui concerne les prêts et participations, l'augmentation des investissements a été de 15,3 mio soit, entre autres, 13,67 mio pour la salle de spectacle, alors que les amortissements et subventions ont été de 8,5 mio. L'augmentation de ce chapitre du bilan est par conséquent de 6,8 mio.

La diminution des subventions d'investissements est liée exclusivement aux amortissements faits dans le courant de l'année 2011 dans cette rubrique.



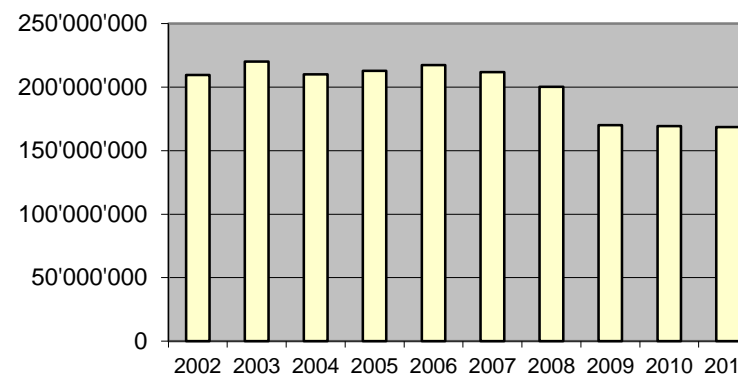
Le tableau ci-dessus démontre l'évolution de la trésorerie durant toute une année. Il faut rappeler que durant les mois de mars, avril et mai, la Commune de Fribourg ne reçoit plus d'acompte d'impôt, ce qui explique la forte déclivité de la trésorerie durant cette période. Suite à l'introduction de la nouvelle péréquation financière intercommunale, le besoin de trésorerie durant les mois précités est devenu moins important, car le versement de la participation de la Ville à la péréquation des ressources, soit environ 5,1 mio, s'effectue au mois de juin.

## 2. Passif

	2011	2010	Ecart
<b>Passif</b>	<b>-220'414'527.57</b>	<b>-211'252'378.13</b>	<b>-10'773'601.64</b>
<b>Engagements</b>	<b>-202'508'469.08</b>	<b>-198'604'859.40</b>	<b>-3'903'609.68</b>
Engagements courants	-16'681'267.36	-14'390'494.26	-2'290'773.10
Dettes à moyen et long terme	-168'500'000.00	-169'300'000.00	800'000.00
Engagement envers des entités particulières	15'339.83	1'705.13	13'634.70
Passifs transitoires	-11'322'541.55	-11'426'070.27	103'528.72
Provisions	-6'020'000.00	-3'490'000.00	-2'530'000.00
<b>Réserves</b>	<b>-14'897'901.24</b>	<b>-11'250'813.68</b>	<b>-5'258'539.76</b>
Réserves	-14'897'901.24	-11'250'813.68	-3'647'087.56
<b>Découvert/fortune</b>	<b>-3'008'157.25</b>	<b>-1'396'705.05</b>	<b>-1'611'452.20</b>

Les engagements courants ont augmenté de 2,3 mio à cause du compte courant de l'Etat qui a transmis plus de factures avec valeur au 31 décembre après le dernier versement effectué en décembre 2011. Il faut relever que plus de 58 mio de francs de factures transitent par le compte courant de l'Etat.

## Evolution de la dette entre 2002 et 2011



Comme présenté de manière détaillée dans le chapitre des charges financières, p. 21, la dette de la Ville de Fribourg est, depuis 2006, en constante diminution, passant de 217,3 mio à 168,5 mio en 2011, soit un remboursement de près de 49 mio.

Depuis 2006, la Ville a investi un montant brut de plus de 128 mio de francs, alors que les recettes d'investissement brutes se sont montées à plus de 101 mio, incluant la vente de la CEV pour 30 mio. Durant cette période, la Ville a dû financer 27 mio (différence entre 128 mio de charges et 101 mio de recettes), alors que sa dette a diminué de 49 mio. Ce besoin de trésorerie de la Ville de 76 mio (soit 49 mio de remboursement de la dette et 27 mio de solde de charge d'investissement) a pu se faire grâce aux amortissements et aux résultats positifs de ces 5 dernières années.

De ce fait, la diminution de la dette est réellement due à la politique fixant le cadre des amortissements à 7,2 mio au maximum. Cette limitation indirecte a permis des investissements, tout en diminuant la dette, dans l'objectif d'une limite d'endettement.

Le montant des engagements envers des entités particulières est le solde du compte courant entre la Ville et la Caisse de pension de la Ville de Fribourg

(CPPVF). La Commune verse son dû chaque mois en fonction des échéances fixées par la CPPVF.

Les passifs transitoires comptabilisent le rachat des actes de défauts de biens (ADB) lorsque le Service des finances réactive des ADB. Pour ne pas fausser le compte de fonctionnement de la Commune, cette réactivation est passée dans les débiteurs et dans le compte de passif transitoire. Les comptes de fonctionnement n'enregistrent que les montants encaissés. Cette rubrique enregistre en outre les intérêts courus sur les emprunts qui ont diminué de près de 0,3 mio en 2011 par rapport à 2010.

L'augmentation de la rubrique (Provisions) provient d'une augmentation de 2,5 mio de la provision pour pertes sur débiteurs.

L'augmentation des réserves de 3,6 mio provient de l'attribution de 1,3 mio à la réserve pour la 2<sup>ème</sup> année d'école enfantine, de l'attribution extraordinaire à la réserve de décharges de 1,5 mio, ainsi que de l'augmentation de la réserve de la Step pour 0,3 mio et des canalisations de 0,5 mio.

**Grâce au cinquième exercice bénéficiaire de la Commune de Fribourg, la fortune s'élève à près de 3 mio.**

## V. Compte des investissements 2011

Le compte des investissements 2011 présente une dépense brute de Fr. 24'758'229,96 et une charge nette (subventions, taxes de raccordement, taxes de la nouvelle STEP et autres participations encaissées de Fr. 11'557'932,20 déduites) de Fr. 13'200'297,76.

### 1. Compte de charges

Le résultat fait ressortir une charge nette de Fr. 13'200'297,76.

Le budget 2011 (avec les crédits d'investissements votés en 2011 par le Conseil général) présentait un montant de Fr. 47'037'000,-- et la différence par rapport aux comptes provient des objets suivants qui n'ont pas été réalisés en 2011 :

Rubrique	Désignation	Comptes	Budget
110.506.03	Achat machine à fabriquer plaques offset voté 27.09.10	0.00	92'000.00
110.506.04	Machine de vote électronique : Conseil général (III)	0.00	30'000.00
401.506.17	Achat parcomètres : ext. vignettes habitants voté 21.12.10	0.00	100'000.00
520.501.94	Voie de bus rte Marly et carrefour Kaiser-Fonderie (III)	0.00	600'000.00
618.503.23	Werkhof : aménagement voté	0.00	1'500'000.00
620.501.07	Réaménag. place et avenue gare	0.00	1'500'000.00
620.501.16	Au fil de la Sarine (nature en ville)	0.00	100'000.00
621.500.05	Places de jeux : Maggenberg (III)	0.00	300'000.00

D'autres investissements n'ont été que partiellement entrepris ou ont coûté moins cher que prévu :

Rubrique	Désignation	Comptes	Budget
300.506.12	Achat matériel informatique et mobilier 2011 voté 21.12.10	181'414.40	185'000.00
430.501.02	Modération de trafic, sécurité ch. école 2011 voté 21.12.10	16'459.50	100'000.00
520.501.89	Mesures d'accompagnements Pont de la Poya 21.12.10	23'342.00	200'000.00
520.501.97	Mesures d'assainissement contre le bruit voté 21.12.10	393'966.65	500'000.00
523.501.00	Eclairage public renouvellement voté 21.12.10	489'225.00	500'000.00
530.506.21	Achat camion pour mandat Villar-sur-Glâne : voté 29.11.10	277'468.60	325'000.00
531.501.07	Décharge de Châtillon : étape 4 voté 21.12.10	731'709.35	2'800'000.00
532.501.40	Collecteurs évacuation des eaux 2011 voté 21.12.10	1'336'072.00	1'500'000.00
532.506.02	STEP : renouvellement installations voté 21.12.10	244'045.75	1'500'000.00
612.503.53	Ecole du Botzet: agrand. 8 salles crédit étude voté 21.11.11	248'463.20	590'000.00
612.503.65	Heitera agrand. 11 salles crédit d'étude voté 21.11.11	453'563.35	790'000.00
612.503.74	CO Belluard : rénovation des classes voté 21.12.10	87'566.45	250'000.00

## 2. Compte de recettes

Les recettes d'investissements s'élèvent à Fr. 11'557'932,20 contre un budget prévoyant un montant total de Fr. 4'200'000,--.

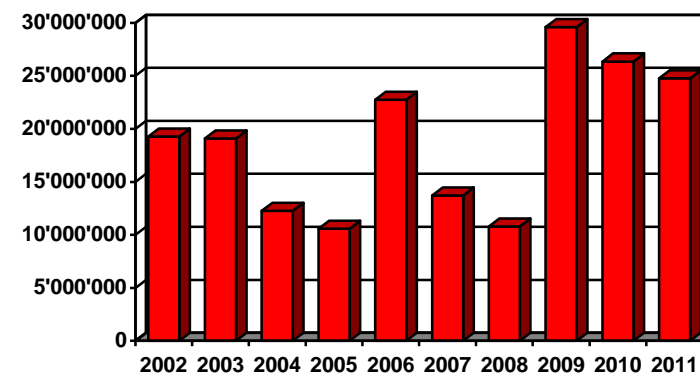
La différence entre le budget et les comptes, de plus de 7,3 mio, provient des versements de 4 mio des communes membres de Coriolis infrastructures pour leur participation à la salle de spectacle, des participations diverses pour 1,6 mio au Site sportif Saint-Léonard, ainsi que des taxes de raccordements aux égouts supérieures au budget de 1,9 mio.

## 3. Montants des investissements annuels sur les 10 dernières années

Depuis 2002, les investissements bruts se sont élevés à Fr. 189'189'482,--. Ces investissements se répartissent comme suit :

2002	Fr.	19'261'257
2003	Fr.	19'095'896
2004	Fr.	12'275'591
2005	Fr.	10'581'093
2006	Fr.	22'747'374
2007	Fr.	13'716'875
2008	Fr.	10'795'262
2009	Fr.	29'600'452
2010	Fr.	26'357'454
2011	Fr.	24'758'229
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>189'189'482</b>

### Investissements annuels bruts



Ce tableau récapitulatif démontre que depuis 2009 la Commune investit de manière importante pour maintenir et améliorer ses infrastructures. Il faut relever que la comptabilité de la Ville enregistre tous les montants des

investissements de St-Léonard, bien que le montant à charge de la Ville de Fribourg ne sera que de l'ordre de 5 mio.

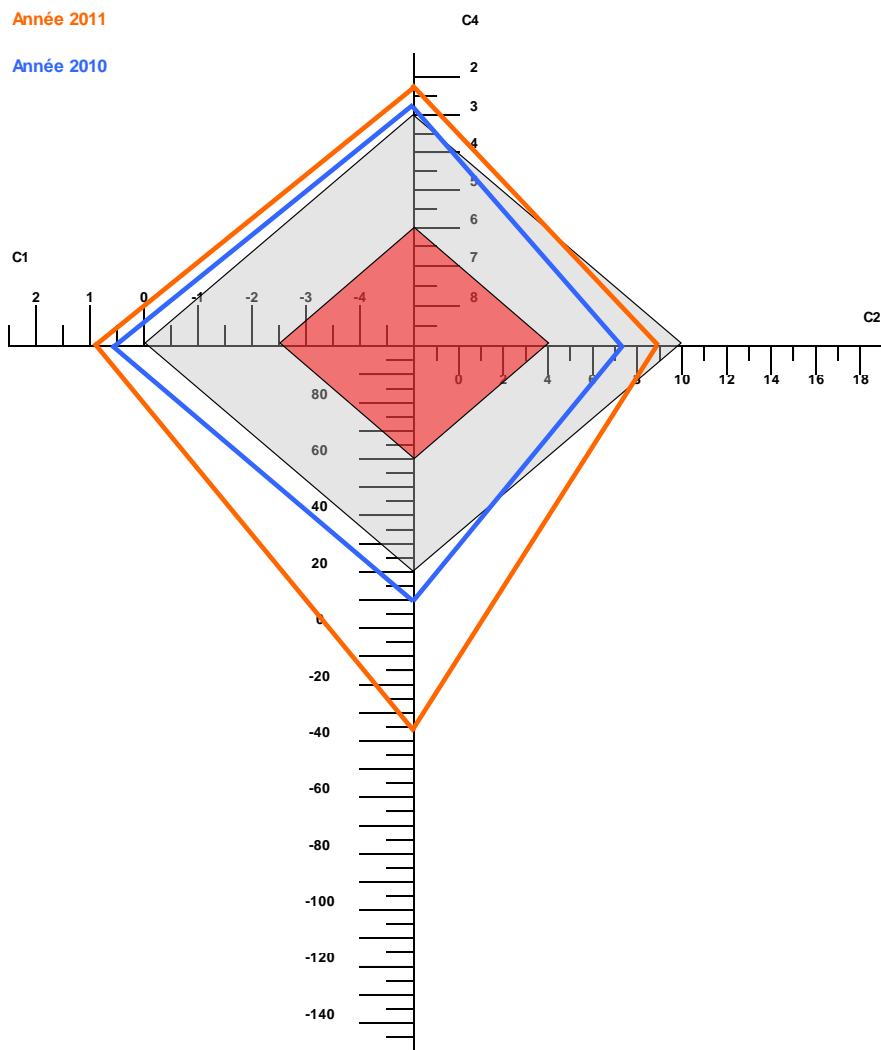
A la page 29 un graphique permet de comparer la situation financière de la Commune au 31 décembre 2011 avec celle au 31 décembre 2010.

Les 4 paramètres pris en considération pour apprécier la situation financière donnent les résultats suivants :

	2011	2010
<b>Revenus courants</b> (revenus bruts ./ imputations internes)	202'005'794	192'220'582
<b>Charges courantes</b> (charges brutes ./ imputations internes)	200'394'342	191'134'732
<b>Excédent des recettes</b>	1'611'452	1'085'850
<b>Investissements nets</b> (bruts ./ recettes d'investissements)	13'200'298	15'660'532
<b>Marge d'autofinancement</b> (amortissements légaux et complémentaires +/- résultat du compte de fonctionnement)	17'963'058	14'267'607
<b>Besoins en capitaux tiers</b> (investissements nets +/- résultat du compte de fonctionnement ./ amortissements)	-4'762'760	1'392'925
<b>Intérêts passifs</b> (totalité des intérêts de la rubrique 32 des comptes par nature)	4'559'416	5'351'974

		2011	2010
<b>a) <u>La couverture des charges</u> (C<sub>1</sub>) =</b>	$\frac{\text{revenus courants} - \text{charges courantes} * 100}{\text{charges courantes}}$	0,80 %	0,57 %
<b>b) <u>La capacité d'auto-financement</u> (C<sub>2</sub>) =</b>	$\frac{\text{marge d'autofinancement} * 100}{\text{revenus courants}}$	8,89 %	7,42 %
<b>c) <u>Le financement de l'investissement net par l'emprunt</u> (C<sub>3</sub>) =</b>	$\frac{\text{besoins en capitaux de tiers} * 100}{\text{investissements nets}}$	-36,08 %	8,89 %
<b>d) <u>Le poids des intérêts passifs</u> (C<sub>4</sub>) =</b>	$\frac{\text{intérêts passifs} * 100}{\text{revenus courants}}$	2,25 %	2,78 %

## Représentation graphique des indicateurs



Le tableau ci-dessus démontre que la situation financière de la Ville est saine en 2011, car 3 indicateurs sont bons à très bons et un seul (C<sub>2</sub>) n'est que suffisant (presque bon). En effet, la capacité d'autofinancement devrait être de 10 % pour atteindre un résultat qualifié de bon.

## VI. Analyse

Les comptes 2011 s'inscrivent dans la continuité positive de ces dernières années avec un bénéfice de 1,6 mio, ainsi que des amortissements supplémentaires pour plus de 3 mio et une augmentation des réserves de plus de 3,6 mio.

Les impôts sur les personnes morales ont été largement supérieurs aux prévisions qui avaient été faites sur la base des impôts encaissés pour l'année fiscale 2008 (voir explications sous la rubrique "Recettes fiscales", p. 6).

Cette réalité est réjouissante et permet à la Ville de pouvoir mieux appréhender les attentes et les contraintes futures qui vont peser de manière très importante sur les finances communales, soit :

- Les nécessaires constructions scolaires, permettant la mise en place de la deuxième année d'école enfantine et la mise à disposition de locaux mieux adaptés aux besoins de l'enseignement actuel, telles qu'imposées par les dispositions légales.
- Les demandes de plus en plus importantes pour de nouvelles places dans les crèches ainsi que dans les accueils extrascolaires de la Ville. Ceci exige l'ouverture et le subventionnement plus important des crèches ainsi que la mise en place d'accueils extrascolaires plus spacieux.
- L'adaptation de la Caisse de prévoyance aux nouvelles exigences de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle. Il faut atteindre 80 % de taux de couverture dans les 40 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi.
- L'assainissement de la décharge de la Pila, estimé selon une étude à plus de 250 mio, et les enjeux des clés de répartition de ces coûts entre les différents acteurs.
- Les nouvelles demandes de diminutions fiscales au niveau cantonal, votées par le Grand Conseil et ayant un impact direct sur le taux des impôts communaux. Pour rappel, en 2011, les diminutions votées ont entraîné la disparition de l'impôt spécial sur les immeubles (-0,9 mio par rapport au compte 2010), ainsi que les différentes diminutions de barème, qui amputent la Ville de 4,6 mio de progression fiscale.

Le Conseil communal, conscient des défis très importants à venir, mettra tout en œuvre pour maintenir, à terme, l'équilibre financier. De cet équilibre dépend, en grande partie, les possibilités d'amélioration de la qualité de vie en ville de Fribourg et les réponses aux aspirations de ses habitants.

## **VII. Rapport sur le résultat des comptes des Services industriels**

Le compte de fonctionnement des Services industriels de la Ville de Fribourg (S.I.F) boucle avec un excédent de recettes de Fr. 61'461.70 et se décompose ainsi :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
Résultat d'exploitation	225'330	1'333'986	+ 1'108'656
./. attribution à réserve	130'000	1'240'000	+ 1'110'000
./. attribution à réserve projet eau	37'000	32'524	- 4'476
Excédent de recettes	58'330	61'462	+ 3'132

Par rapport au budget 2011, le résultat d'exploitation est meilleur de Fr. 1'108'656,--.

Abstraction faite de l'attribution aux réserves et des imputations internes, le total des recettes se monte à Fr. 11'987'405,68, supérieur de Fr. 1'454'025.68 aux prévisions budgétaires.

Sur les mêmes bases, les coûts nets atteignent Fr. 10'653'419.98, supérieurs de Fr. 345'369.98.

Les comptes de l'exercice 2011, en relation avec le budget, ont été influencés principalement par :

Sur le plan administratif :

- Un mandat de Fr. 50'000.- hors budget pour évaluer les applications informatiques des SIF.
- les économies réalisées sur les frais de telecom lignes louées de Fr. 22'000.--.

Sur le plan du personnel :

- l'augmentation globale des recettes (Fr. 40'500.--) qui provient principalement de prestations reçues de l'assurances accidents (Fr. 124'000.--) et d'une diminution de recettes due à une facturation moins élevée des activités de Frigaz (Fr. 76'000.--).

Sur le plan des équipements :

- la diminution de charges (Fr. 29'000,--) qui provient d'une diminution des coûts d'achat et de maintenance de matériel informatique.

Sur le plan des véhicules :

- la diminution de charges (Fr. 64'000,--) qui provient de l'achat d'un seul véhicule au lieu de trois prévus au budget.

Sur le plan des immeubles :

- l'augmentation de charges (Fr. 24'000,--) qui provient de coûts non budgétisés relatifs à l'ancien bâtiment administratif et à la réparation non prévue de ponts roulants.

Sur le plan de l'exploitation :

- l'augmentation des charges de Fr. 174'000,--, qui provient de l'assainissement du Pont de Haltabach prévu au budget 2010 (Fr. 72'000.--), l'achat de matériel pour les prestations exécutées pour les tiers (Fr. 58'000.--) ainsi que le remplacement plus important que budgété de compteurs (Fr. 64'000.--)



- l'augmentation des recettes (Fr. 694'000.--) qui provient des ventes d'eau + Fr. 126'000.--, des taxes fixes + Fr. 150'000.--, des revenus des mandats de gestion des réseaux d'eau des communes de Corminboeuf, Givisiez, Villars-sur-Glâne Chésopelloz, Courtepin, Matran et du TWB et des travaux d'entretien supplémentaires + Fr. 254'000.--, ainsi que du produit de la vente d'une part des Sources de la Hofmatt pour Fr. 172'000.--.

Sur le plan des réseaux :

- les coûts effectifs de matériel et de génie civil sont de Fr. 106'000.-- inférieurs au budget.
- l'augmentation des recettes due aux subventions reçues de l'ECAB qui sont de Fr. 213'000.-- supérieures au budget.

Sur le plan des installations :

- les renouvellements ou installations de raccordements privés qui présentent un résultat supérieur de Fr. 81'000.-- à ce qui avait été budgétisé.

Sur le plan des amortissements :

- les amortissements sur immeubles qui ont été réduits à Fr. 2'000.--. Les coûts de construction du nouvel immeuble de Givisiez ont été totalement amortis en 2010.
- l'amortissement extraordinaire de Fr. 172'000.- sur les Sources de la Hofmatt qui correspond au montant du produit de la vente.

Après attribution de Fr. 1'240'000.--, la réserve pour fluctuation du prix de l'eau se monte à Fr. 5'346'151.-- à fin 2011.

***Le Conseil communal demande au Conseil général d'approuver les comptes 2011 de la Ville de Fribourg et ceux des Services industriels, tels qu'il les a arrêtés.***

-----  
Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de nos sentiments distingués.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG**

**Le Syndic :**

**La Secrétaire de Ville :**

**Pierre-Alain Clément**

**Catherine Agustoni**

-----  
Annexe : un projet d'arrêté

( Projet )

## Article 2

### LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 15, du 17 avril 2012;
- le rapport de l'organe de révision;
- le rapport de la Commission financière,

**arrête :**

### Article premier

1. Les comptes de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2011 sont approuvés tels qu'ils sont présentés, à savoir :

Total des revenus	Fr.	225'278'240.58
Total des charges	Fr.	<u>223'666'788.38</u>
<b>d'où un excédent de revenus de</b>	<b>Fr.</b>	<b><u><u>1'611'452.20</u></u></b>

2. Les comptes des Services Industriels pour 2011 sont approuvés tels qu'ils sont présentés, à savoir :

Total des revenus	Fr.	14'492'867.11
Total des charges	Fr.	<u>14'431'405.41</u>
<b>d'où un excédent de revenus de</b>	<b>Fr.</b>	<b><u><u>61'461.70</u></u></b>

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président :

Le Secrétaire de Ville-adjoint :

.....

André Pillonel

